



BRIGNOLES

# DOSSIER D'INSCRIPTION BUS DES PLAGES ÉTÉ 2025

## Règlement :

Tout usager doit :

- se présenter avec son titre de transport nominatif 15 minutes avant l'horaire de départ (9h00 de Brignoles et 18h00 de la plage). Le bus partira à l'heure fixée sans attendre les retardataires.
- pour voyager, les mineurs de moins de 16 ans doivent être obligatoirement accompagnés d'un adulte. Le responsable légal doit en avoir donné l'autorisation.
- pour les enfants de 16 à 17 ans, les parents doivent remplir une autorisation parentale.
- respecter les règles de politesse et de courtoisie envers le personnel de la société de transport et l'ensemble des usagers.
- tenir compte des annonces, avertissements ou injonctions des conducteurs ou contrôleurs.
- observer les règles d'hygiène élémentaires.
- rester assis et garder sa ceinture attachée pendant toute la durée du voyage

Toute fausse déclaration entrainera un rejet de la demande, un retrait du droit au transport sans remboursement.

## USAGER

NOM:

Prénom:

Adresse:

Téléphone:

Mail:

Date de naissance:

## ADULTE(S) ET ENFANT (S)

NOM :

Prénom:

Date de naissance:

Age:

USAGER NOM/PRÉNOM	12/07 Bergerie	16/07 Salins	19/07 Fréjus	23/07 Bergerie	26/07 Salins	30/07 Fréjus	02/08 Bergerie	06/08 Salins	09/08 Fréjus	13/08 Bergerie	20/08 Salins
	<input type="checkbox"/>										
	<input type="checkbox"/>										
	<input type="checkbox"/>										
	<input type="checkbox"/>										
	<input type="checkbox"/>										
	<input type="checkbox"/>										

### Mineurs de 0 à 15 ans:

Je soussigné  en qualité de  autorise mon enfant

à prendre le bus d'été accompagné de

### Mineurs de 16 et 17 ans:

Je soussigné  en qualité de  autorise mon enfant à prendre le bus d'été en autonomie et décharge le transporteur de toute responsabilités.

Fait à Brignoles , le

Signature: